



LA CHARTE

Les fondateurs, les amis et sympathisants du Projet Louley ainsi que les membres des associations partenaires Arc-ARREA, Initiatives Nature Aquitaine et La Forêt aux Chevaux déclarent collectivement et individuellement

- Respecter les animaux domestiques, les animaux d'élevage et les animaux en général comme des êtres vivants sensibles et être solidaires avec les droits de tous les animaux à bénéficier de traitements respectueux dans ce sens ;
- S'interdire toute maltraitance ou cruauté envers les animaux en général par actes de brutalité, mauvais traitements, surexploitation ou cautionnement d'actes par lesquels des souffrances sont infligés aux animaux, y compris par des moyens d'élevage, de sélection, de transport et de gestion de la fin de vie infligeant des privations fondamentales et des souffrances ;
- Soutenir les efforts et démarches visant à aménager aux animaux un habitat, un mode d'alimentation, de reproduction, de vie sociale, de travail, de soins et de fin de vie, d'interaction, de communication et de partage avec l'homme en accord avec les droits d'un être sensible ;
- Soutenir les efforts et démarches visant à protéger l'environnement de toute action d'empoisonnement notamment en favorisant le recours à des moyens naturels et non nocifs de traitement des cultures, la réduction de l'impact des ordures, la sensibilisation à une consommation réfléchie de produits non toxiques.

